



**SEMINAIRE-FORMATION ANNUEL ORGANISÉ PAR LE GERAD
ET L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY DE MONTPELLIER**

« Acteurs et Territoires »

Du 17 au 23 Octobre 2016



RAPPORT DE FORMATION

Sommaire

| | |
|---|----|
| I. INTRODUCTION | 3 |
| II. CEREMONIE D'OUVERTURE | 3 |
| III. DEROULEMENT DES SESSIONS | 4 |
| JOURNEE 1 : Intervention de Mr Miossec et visite mairie de Montpellier..... | 4 |
| JOURNEE 2 : Expériences de l'UEMOA et Leadership féminin suivi d'une table ronde sur les crises territoriales ;..... | 6 |
| JOURNEE 3 : Sortie de Terrain : Pic Saint Loup - Cap d'Agde - Sète..... | 7 |
| JOURNEE 4 : la réforme territoriale en France : recomposition et réorganisation | 8 |
| JOURNEE 5 : Présentation de l'atlas rural du NEPAD et Responsabilité Sociétale (RSO) des territoires | 9 |
| IV. CONCLUSION ET RECOMANDATIONS | 11 |
| ANNEXES | 12 |
| LISTE DES PARTICIPANTS..... | 13 |
| ALBUM PHOTOS | 14 |
| PROGRAMME FORMATION 2017..... | 18 |

I. INTRODUCTION

Du 17 au 22 octobre 2016 s'est tenu à Montpellier (France), le Séminaire-Formation annuel organisé par le GERAD (Groupe d'Etude de Recherche et d'Appui au Développement), en collaboration avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) et l'Unité Mixte de Recherche Gouvernance Risque Environnement Développement (UMR GRED) de l'Université Paul Valéry et l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement).

Cette 8^{ème} Edition qui avait pour thème « **Acteurs et Territoires** » s'est déroulée à l'université Paul Valéry, site Saint Charles. Elle comporte deux volets : une formation théorique ponctuée par des exposés des participants et une partie pratique avec des visites de terrain.

Ce séminaire formation a réuni une vingtaine de participants composés :

- d'universitaires;
- de cadres de la Commission de l'UEMOA ;
- d'élus locaux ;
- de techniciens et de cadres territoriaux.

L'objectif de ce séminaire-formation est de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre pays du nord et du sud d'un part et d'autre part entre pays membres de l'UEMOA.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La séance d'ouverture a été marquée par l'allocution de bienvenue du Professeur Frédéric LEONE de l'université Paul Valéry et directeur adjoint de l'UMR GRED. Il a loué cette belle initiative qui dure depuis huit ans et a réaffirmé la disponibilité de son institution à accompagner ces formations notamment sur des thématiques particuliers (risque, cartographie, géomatique).

A la suite de Mr Léone, le Professeur Jean-Marie MIOSSEC, Président Honoraire de l'Université Paul Valéry, co-organisateur de la formation s'est réjoui de la tenue de cette 8^é édition et de l'appui indéfectible de l'UEMOA, qui a toujours accompagné cette initiative.

Il a ensuite saisi l'opportunité pour informer les participants des dernières réformes territoriales et des changements de statut intervenus en France. C'est

ainsi que le Languedoc Roussillon a été fusionné avec Toulouse pour devenir la région Occitanie avec cette dernière comme capitale.

Enfin le Professeur Amadou DIOP, coordonnateur principal du GERAD et co-organisateur de ce panel, a remercié tous les participants notamment la commission de l'UEMOA, qui, chaque année fait participer des cadres et des élus locaux des 8 pays membres. Il a insisté sur le format de ce séminaire-formation qui n'est pas une formation classique mais un lieu d'échanges et de partages des expériences des uns et des autres.

Le professeur Amadou Diop a également présenté aux participants la revue « Territoires d'Afrique », une publication scientifique orientée vers les thèmes de l'aménagement du territoire. Les numéros 7 et 8 de la revue ont par ailleurs été distribués aux participants.

La cérémonie d'ouverture a pris fin après une présentation du programme de la formation et un tour de table pour permettre aux participants de se présenter.

III. DEROULEMENT DES SESSIONS

Les sessions de formation se sont déroulées en cinq journées dont un après-midi d'échanges à la Mairie de Montpellier et une journée réservée à la visite de sites dans la Métropole de Montpellier. Les autres journées, la formation est effectuée en salle dans le site de Saint Charles.

JOURNEE 1 : Intervention de Mr Miossec et visite mairie de Montpellier

Après la cérémonie d'ouverture, la matinée a été marquée par la **Communication** de *M. Jean-Marie Miossec, Professeur à l'Université Paul Valéry, président honoraire de l'université sur « L'aménagement du territoire et le jeu des acteurs du local au global. Les territoires de demain: éléments de réflexion et questionnements ».*

La communication est organisée autour de quatre axes :

1. Le constat ;
2. L'action publique territoriale à l'épreuve de la décentralisation : le développement territorial ;
3. Dénouer et démêler l'écheveau ou trancher le nœud ;
4. Au milieu du gué.

Le Pr Miossec a noté les changements de perception notés dans la notion d'aménagement. Il a démontré que l'aménagement d'un territoire doit tenir compte des territoires qui l'entourent, du développement économique, du cadre de vie et des mesures compensatoires pour prendre en charge les intérêts des minorités et les disparités territoriales. Il a également fait la genèse de la terminologie de l'aménagement qui est passé de « l'aménagement du territoire » à « l'aménagement des territoires ». Par ailleurs, il a fait le point sur l'évolution de la décentralisation en France depuis la cartographie du Roi Essen qui prônait un équilibre entre les territoires jusqu'à la réforme du Président Hollande qui a fusionné les régions. L'une des conclusions retenues est qu'à l'Etat-Nation, avec ses territoires de l'Etat omniprésent pourrait se substituer **un Etat-Nation qui concède entièrement aux régions et aux métropoles des parts de souveraineté non régaliennes.**

Du débat riche qui a suivi la communication, on retient que :

- Le territoire n'est plus seulement un espace physique mais un espace avec une histoire, une identité, des réseaux avec un jeu d'acteurs ;
- Les réformes ne doivent pas se faire dans le sens de l'affaiblissement de l'Etat qui doit rester fort. Cependant il doit réorienter ses missions,
- L'Etat a besoin de territoires forts : le développement territorial implique la gouvernance, l'innovation, la formation. Les territoires doivent contribuer à la construction de l'Etat-nation.

Visite d'échange au niveau de l'Hôtel de Ville de Montpellier

Les participants à l'atelier/formation étaient accueillis à 14h à l'Hôtel de Ville de Montpellier par le premier Adjoint au Maire, Monsieur Max Lévida, adjoint aux finances, à la fois à la Mairie et à la Métropole de Montpellier. Lors de la séance le Maire Adjoint et ses collaborateurs ont présenté la constitution de la mise en route de la Métropole et de l'intercommunalité sur le plan administratif, urbanistique et financier. Montpellier et 30 communes qui l'entourent ont en effet choisi de se constituer en métropole (loi MAPTAM du 27 janvier 2014) et de faire basculer rapidement des services jusque-là communaux à l'échelon de l'intercommunalité.

Après un panorama de l'ensemble des procédures et des enjeux et des réorganisations en cours, panorama brossé par M. Lévida, Monsieur Domitien Détrie, Directeur des Ressources Humaines, a fait un tableau complet de la mutualisation des services. Les directions sont désormais partagées entre une compétence municipale, une compétence métropolitaine et, le plus souvent ont mutualisé les compétences de ces deux entités. Les personnels et les moyens ont donc été rapidement mutualisés. L'objectif est une meilleure efficience mais ne génère guère d'économies. Madame Nathalie Gandreau, Directrice des Finances, a, quant à elle, présenté les aspects budgétaires métropolitains, le pacte financier

et fiscal, les problèmes de compensation entre les 31 communes de la Métropole, les financements croisés intra métropole et avec les autres collectivités territoriales (Département, Région) et l'Etat. Monsieur Fabien Nicolas a souligné le rôle des actions publiques et politiques dans le territoire en abordant l'approche de la territorialisation par les besoins : démocratie et territoire, rôle politique du Territoire., cohésion sociale des Territoire. Il a conclu sur le besoin de continuer les réformes.

La session en continue, ponctuée par le jeu des questions réponses, s'est achevée à 17h autour du port de l'amitié.

JOURNEE 2 : Expériences de l'UEMOA et Leadership féminin suivi d'une table ronde sur les crises territoriales ;

La matinée du deuxième jour de la formation est réservée aux communications de la délégation de l'UEMOA conduite par Mme Aminata Sy, chef de Division Aménagement du territoire sur le thème « **Construction et mise en œuvre du schéma de mutualisation: Le bloc communal au cœur des transformations de l'architecture territoriale** ».

A l'entame de sa communication, Mme Sy a décliné les grands axes de la Politique de l'Aménagement du Territoire Communautaire (PATC) avant de présenter les autres intervenants composés de Mr Dosso, spécialiste Infrastructure et SIG, du maire de Koudoufou au Burkina Faso et celui de Tawa au Niger. La vision du PATC est de bâtir une Union cohérente, solidaire, attractive, intégrée dans l'espace UEMOA, avec un marché régional où chaque Etat optimise, dans la complémentarité, ses vocations productives afin de garantir aux citoyens un niveau de vie satisfaisant.

Le crédo de l'UEMOA est de construire l'intégration à partir de la base. Il s'agit de passer de «l'intégration des Etats à celle des peuples» ... avec «une implication forte des collectivités territoriales dans la conception et la mise en œuvre des actions politiques, économiques, sociales et culturelles». C'est ainsi que fut créé le Conseil des Collectivités Territoriales qui vient compléter le maillon manquant du schéma institutionnel de l'Union qui comprend désormais trois étages : Régional, National et Local.

Mme Sy a abordé également dans sa présentation la mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière dans un contexte de libre circulation des personnes et des biens en insistant sur les causes transnationales des mobilités intra-régionales ainsi que sur les solutions proposées notamment la mise en œuvre de projets transfrontaliers.

Les autres aspects de sa communication ont porté sur le Programme Indicatif Régional de Développement Urbain et le partenariat entre le CCT et la coopération suisse qui a abouti aux transférer des compétences et des ressources au CCT.

Dans sa communication qui a suivi celle de Mme Sy, Mr Dosso a fait un focus sur le programme infrastructure de l'Union avec l'aménagement des pistes et routes secondaires pour rendre plus fluide les échanges communautaires, la création de postes de contrôles juxtaposés pour faciliter les contrôles douaniers et réduire la durée de passage au niveau des frontières.

A la suite des communications, les intervenants ont mis l'accent sur :

- la nécessité de relever le niveau des échanges entre les pays membres de l'Union ;
- l'urgence d'harmoniser les outils d'aménagement du territoire pour tous les pays de l'UEMOA ;
- l'articulation du SDR avec les schémas nationaux ;
- la nécessité d'avoir une base de données communautaire, des outils pouvant faciliter la vulgarisation des informations, des documents techniques ;
- la stratégie de l'UEMOA qui doit prendre en compte les pays anglophones frontaliers (Nigéria, Ghana, Sierra Léone etc.)
- la nécessité de renforcer l'attractivité de nos territoires pour diminuer l'influence du géant Nigérian.

JOURNEE 3 : Sortie de Terrain : Pic Saint Loup - Cap d'Agde - Sète

La journée du mercredi 19 octobre est réservée à une sortie de terrain dans la métropole de Montpellier sous la direction du Pr Miossec. La sortie a été consacrée à la présentation de plusieurs communes du littoral de la région. Celle-ci a fait l'objet dans les années 1960-1970 d'un grand projet d'aménagement touristique du littoral alors piloté par l'Etat. Les aménageurs ont opté pour une concentration sur quelques stations touristiques (Port Camargue, la Grande Motte, Cap d'Agde etc.) séparés par des coupures d'urbanisation. Cet aménagement global a établi un schéma d'ensemble avant même que la réglementation n'ait été élaborée : le PUIR (Plan d'Urbanisation d'intérêt Régional) a été établi alors que les Schémas Directeurs (SDAU à l'époque) et les POS (Plan d'Occupation des Sols) n'existaient pas.

Les participants ont pu mesurer l'efficience de cette politique en traversant 3 communes (Villeneuve-lès-Maguelone, Mireval et Vic-la-Gardiole) « tampon »

entre l'agglomération de Montpellier et l'ensemble naguère industriel de Sète-Frontignan. Le conservatoire du Littoral, créé en 1975, a encore renforcé cet effet tampon par l'acquisition de sites désormais protégés.

Construite en 1666, Sète est une ville portuaire qui a connu une industrialisation au XXème siècle puis une désindustrialisation à partir des années 1980. Elle s'est reconvertie ainsi que Frontignan, en affirmant son rôle de pôle de loisirs (restauration, animation, port de plaisance etc.) et sa fonction résidentielle.

Entre Sète et Agde s'étend sur 8 km un lido sableux fortement érodé. C'est un autre espace tampon qui a fait l'objet de la plus grande opération de « politique de retrait » réalisée en Europe, bénéficiant d'un budget de plus de 100 millions d'euros pour rabattre vers l'extérieur des terres, à 500 à 2000 m du rivage, les infrastructures et empêcher l'accès direct aux plages des véhicules de touristes tandis qu'était engagée une opération de reconstruction de la dune bordière du cordon littoral.

A l'extrémité de la sortie de terrain, les participants ont découvert le puissant pôle touristique d'Agde, Cap d'Agde et Marseillan. Il s'agit du plus grand aménagement touristique régional avec plus de 250 000 lits d'hébergement et la création d'une ville nouvelle touristique, Cap d'Agde.

Tout au Long de la sortie, des informations ont été fournis quant à la structuration de l'intercommunalité, les territoires traversés regroupant 2 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

JOURNEE 4 : la réforme territoriale en France : recomposition et réorganisation

Au cours d'une journée entière, très dense, Messieurs Jean-Michel Evin (Directeur Général du Syndicat Mixte des Transports en Commun de la Métropole de Toulouse) et son adjoint, Monsieur Stéphane Pons ont fait une présentation systématique de la réforme territoriale en France, de la recomposition des territoires et de la réorganisation des pouvoirs locaux.

Les intervenants ont (1) d'abord fait une lecture détaillée de l'historique de la décentralisation : les trois actes s'articulent autour du rapport dit Balladur de 2009. Les grands gagnants sont les régions et les EPCI (établissements de coopération intercommunale). Le grand perdant étant le département. Les communes, absentes expressément, sont, de fait, de plus en plus dépendantes des EPCI. (2) Pourquoi l'Etat a-t-il changé sa doctrine en matière de décentralisation ? Les évolutions, rapides, démographiques, économiques, budgétaires et de comportement des citoyens hommes-habitants expliquent ces choix. (3) Les

impacts de l'acte III se traduisent par une large recomposition des territoires, un effort de spécialisation des compétences entre les entités territoriales, mais la réforme est inachevée. (4) Les intervenants ont ensuite développé le nouveau logiciel de l'action publique territoriale : la nouvelle donne territoriale est liée à l'évolution des modes de vie et à la métropolisation-mondialisations, les règles du jeu entre collectivités changent tandis qu'une nouvelle donne institutionnelle s'affirme.

A une France qui se partageait en trois entités (Nation/Département/Commune) est venu s'intercaler 3 autres « niveaux » (Europe/Région/EPCI) et en plus, entre EPCI et département, la Métropole. Ce redéploiement impose de nouveaux arbitrages qui relancent la négociation de coproduction des politiques publiques.

Sous-tendue par un powerpoint de 176 vues, cette présentation, totalement à jour, a fait l'objet pour chacune de ses séquences de débats animés.

JOURNEE 5 : Présentation de l'atlas rural du NEPAD et Responsabilité Sociétale (RSO) des territoires

Deux communications ont été faites lors de cette dernière journée de formation.

La première est la présentation de l'Atlas Rural du NEPAD 2^{ième} édition par Mr Denis Pêche, Enseignant-chercheur au CIRAD titré « **Une nouvelle ruralité émergente, Regards croisés sur les transformations rurales africaines** ».

Cet atlas propose une série de regards croisés sur les transformations multiformes qui caractérisent les campagnes africaines. Basé sur la prise en compte des grandes dynamiques démographiques, spatiales et économiques à l'échelle continentale, illustré par quelques exemples régionaux, il vise à alimenter le débat sur les grands enjeux du développement territorial et contribue aux travaux du programme *Rural Futures du NEPAD*.

Les interventions des participants ont permis de se questionner sur :

- l'origine des sources et leur temporalité ;
- la ruralité : à partir de quelle population on passe du rural à l'urbain ;
- la différence entre l'atlas et certaines données qui projettent une augmentation de l'urbain sur le rural ;
- la prise en compte des migrations rurales dans les projections ;
- le manque de statistique sur l'agriculture.

En définitive, les participants ont salué l'important travail effectué par les auteurs et ont proposé la création d'un site internet dynamique pour centraliser les données.

La deuxième communication de la journée a porté sur la **Responsabilité sociétale (RSO) des territoires : de quoi parlons nous?** présentée par Mr Freddy Destrait, sociologue, administrateur au niveau de l'ONG SOS FAIM Belgique.

Mr Cheikh Awa Balla Fall Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration du Sénégal (ENA), modérateur de la séance a introduit les débats en insistant sur la nécessité de sensibiliser et de former nos décideurs sur cette thématique. Il a également souligné le rôle important attendu de la société civile.

Prenant la parole, Mr Destait a fait l'historique de la Responsabilité sociétale partant du développement durable acté lors du sommet de la terre à Rio en 1992. La **responsabilité sociétale** désigne la **responsabilité** d'une entité (agent économique groupe, collectivité...) par rapport **aux conséquences sociales, sanitaires et environnementales** de ses activités, notamment pour ses parties prenantes. Il repose sur deux principes : la **responsabilité des conséquences** de ses activités et de ses décisions sur l'environnement et la société d'une part et d'autre part l'obligation de rendre compte, en s'appuyant sur des indicateurs crédibles et transparents. Dans ce contexte et celui des dynamiques de décentralisation et de construction de grands ensembles régionaux, **les acteurs** (entreprises, collectivités, associations, citoyens) sont appelés à **co-construire des stratégies de développement territorial qui améliore durablement les conditions de vie de leurs populations.**

Les débats ont permis aux participants d'insister sur :

- l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux services sociaux de base ;
- la mise en place d'un cadre de concertation pour favoriser les échanges entre acteurs, il faut insister sur la fonction de médiation préalable avant que les conflits n'apparaissent ;
- la transparence qui doit être le leitmotiv des entreprises et des collectivités territoriales ;
- la participation citoyenne dans l'effort de développement.

En conclusion, le modérateur Mr Cheikh Awa Balla Fall a présenté les grands axes du programme que l'ENA consacre à la responsabilité sociétale en insistant sur trois aspects :

- **la co-production** : le respect des rôles et responsabilités de chaque acteur ;
- **l'amointrissement des risques** en préservant la durabilité des ressources et en créant des cadres de concertations ;
- le **monitoring- évaluation** avec la mise en place d'un dispositif de veille.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, le séminaire-formation Montpellier 2016 a été clôturé par :

- une présentation du programme de 2017 qui portera sur la « **Prospective territoriale** »,
- des remerciements et satisfecit adressés aux participants et aux organismes partenaires : UEMOA, Mairie de Montpellier, Laboratoire GRED, Programme National de Développement Local (PNDL), l'Association des Départements du Sénégal (ADS), la Coopération Luxembourgeoise, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Cote d'Ivoire, ... etc.

Les participants ont aussi formulés des recommandations suivantes :

- à l'UEMOA en tant que partenaire principal de créer toutes les conditions pour la pérennisation de cette activité ;
- aux autres institutions : de continuer à soutenir cette formation qui constitue une véritable plate-forme d'échanges d'expériences.

Le Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC) de l'UEMOA, M. Augustin TOMPIEU ZOUO s'est réjoui de cette collaboration avec le GERAD et le GRED et surtout de la montée en puissance de cet événement scientifique qui dure depuis 8 ans. Il s'est engagé à tout mettre en œuvre pour que cette formation soit un outil de renforcement de capacité stratégique en faveur des cadres des pays de l'UEMOA.

ANNEXES

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBUM PHOTOS

PROGRAMME FORMATION 2017

LISTE DES PARTICIPANTS

| N° | Prénoms et nom | Pays / Structure | Fonctions - Adresses |
|-----|--------------------------|---------------------------------------|---|
| 1. | Amadou DIOP | Sénégal/GERAD | Coordonnateur Principal du GERAD |
| 2. | Jean Marie Miossec | France | Professeur, Université Paul Valéry, Montpellier III |
| 3. | Augustin TOMPIEU ZOUO | Burkina Faso/ UEMOA | Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC) de l'UEMOA |
| 4. | Aminata SY | Burkina Faso/ UEMOA | Chef de la Division Aménagement du Territoire du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC) de l'UEMOA |
| 5. | Cheikh Awa Balla Fall | Sénégal /ENA | Directeur Ecole Nationale d'Administration (ENA) |
| 6. | Etienne Turpin | Sénégal/PNDL | Secrétaire Général du Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire |
| 7. | Mme Ndèye Aby SILLA | Sénégal/PNDL | Directrice CAEL (Cellule d'Appui aux Elus Locaux) |
| 8. | Mouhamadou Lamine MBAYE | Sénégal/PNDL | Responsable Administratif et Financier du PNDL Villa 88-A Sacré-Cœur 3 Pyrotechnie |
| 9. | M. Makha DIAKHO | Sénégal/LUX DEV | Assistant technique Renforcement institutionnel SEN/029 Lux Development |
| 10. | Moustapha Sadio | Sénégal/PNDL | Secrétaire Elu au Conseil Départemental de Bignona |
| 11. | Ndèye Bakhaw Diop | Sénégal/Direction de l'Investissement | Direction de l'Investissement - Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal |
| 12. | Claude I. DOSSOU | Burkina Faso/ UEMOA | Chargé des Systèmes d'Information Géographique |
| 13. | Edmond ODIDI | Bénin/ UEMOA | Chef du Département « Action Régionale et Développement des Territoires » à la Délégation à l'Aménagement du Territoire |
| 14. | Felismino Lopes Cardoso | Guinée Bissau/ UEMOA | Chef de Département programmes et projets à la Direction de l'Aménagement du Territoire de la Guinée Bissau |
| 15. | Abalodjam KADJA | Togo/UEMOA | Directeur Général de l'Aménagement du Territoire |
| 16. | Maurice Moctar ZONGO | Burkina/ UEMOA | Maire de la Commune Urbaine de Koudougou, 2 ^{ème} Vice-président de l'Association des Municipalités du Burkina |
| 17. | Dodo Abdou Ouhou | Niger/UEMOA | Président de l'Association des Municipalités du Niger |
| 18. | Grah Joachim Effozouhuo | Cote D'Ivoire/PNUD | Assistant du Directeur Général de l'Aménagement du Territoire du Développement Régional Local |
| 19. | Alassane SOW | Sénégal | Consultant |
| 20. | Freddy Destrat | Belgique | SOS Faim, Belgique |
| 21. | Etienne Van Hecke | Belgique | Prof Geo sociale université Leuven |
| 22. | Stefan Pons | Montpellier | Responsable Innovation - SMTC |
| 23. | Aby Ndao Faye | Sénégal/ GERAD | Directrice de Programmes au GERAD |
| 24. | Ndèye Sokhna Diagne Diop | Sénégal/ GERAD | Directrice de Programmes au GERAD |
| 25. | Bineta Dia Touré | Sénégal/ GERAD | Chargée des Relations, RAF au GERAD |
| 26. | Jean Michel Evin | France/ Toulouse | SMTC, Directeur Général des Services, Toulouse |
| 27. | Fatou Rosine Diop | Sénégal/ GERAD | Appui Logistique GERAD |
| 28. | Monique Gherardi | Montpellier | Ingénieur Etudes UMR GRED Univ. Paul Valéry Montpellier 3 |
| 29. | Anta SECK | Montpellier | Appui Logistique |
| 30. | Denis PESCHE | Montpellier | CIRAD Chercheur |
| 31. | Moulay OUFKIR | Montpellier | Doctorant UMR GRED |

ALBUM PHOTOS









PROGRAMME FORMATION 2017



Séminaire/Formation

PROGRAMME DE FORMATION

Du 16 au 22 Octobre 2017 à Montpellier et Toulouse (France)

« Prospective des territoires : enjeux, outils et méthodes »

Lundi 16 Octobre 2017 - MONTPELLIER

Matin 8 h - 12 h Université Paul Valéry de Montpellier

Accueil des participants

Pourquoi la prospective?

- Cadre conceptuel
- Les objectifs

12 h - 14h00 Déjeuner

Après-midi 15 h 00

Départ pour Toulouse

Mardi 17 Octobre 2017 - TOULOUSE

Matin 9h - 12 h : Les nouveaux outils de la planification enjeux et pratiques : présentation des outils, des objectifs, des échelles : Quelle convergence ?

- Schéma d'aménagement
- Schéma de cohérence
- Plan communal

12 h - 14h00 Déjeuner

Après-midi 14h - 18 h : Atelier d'élaboration d'outils de planification et de prospective territoriale

- Démarche de diagnostic territorial
- L'élaboration des profils territoriaux
- L'analyse SWOT

Mercredi 18 Octobre 2017 - TOULOUSE

Matin 8h - 12 h : Atelier d'élaboration d'outils de planification et de prospective territoriale (suite)

- Analyse des structures
- Identification et définition des variables
- Les scénarios

12 h -14h30 Déjeuner

Après-midi 14h30- 17h : Atelier d'élaboration d'outils de planification et de prospective territoriale (suite)

- Le jeu des acteurs (Mactor)
- Les orientations stratégiques
- Le projet de territoire

18 h : Retour à Montpellier

Jeudi 19 Octobre 2017 - MONTPELLIER

Matin 9h - 12 h : Le SDER, résultats et enseignements

- Objectifs et ambitions
- Principaux résultats du diagnostic
- Vision et orientations stratégiques

12 h -14h00 Déjeuner

Après-midi Libre

Vendredi 20 Octobre 2017- MONTPELLIER

Matin 9h - 12 h : Sortie de terrain : Mairie de Montpellier

12 h -14h00 Déjeuner

Après-midi 14 h - 17 h

Synthèse des travaux et Clôture du séminaire/formation

Samedi 21 Octobre 2017 - LIBRE

Dimanche 22 Octobre 2017 - Retour des participants

Coût de la formation :

Coût de la formation : 5000 €/personne
(les frais de formation, les billets d'avion, l'hébergement, la restauration, les déplacements intérieurs).

Une attestation sera délivrée à la fin de la formation
Une clé USB contenant la documentation sera offerte

Lieu de la formation :

Montpellier - Toulouse

Public cible :

- Élus locaux
- Directeurs généraux
- Directeurs de projets/programmes
- Cadres ministères /Cadres dirigeants
- Chargés de projets/programmes

COMITE PEDAGOGIQUE

Pr. Amadou Diop

Coordonnateur Principal du GERAD

Tél (+221) 33 869-37-93

Email : amadoudiop@geradsn.org

Pr. Jean Marie Miossec

Professeur en Géographie-Aménagement

Président Honoraire de l'Université Paul Valéry

/Montpellier Email : jean-marie.miossec@univ-montp3.fr

COMITE D'ORGANISATION

Mme Bineta Dia TOURE

GERAD Dakar

Tél (+221) 33 869-37-93

Email : bineta@geradsn.org

/geradsn@geradsn.org

Mme Monique GHERARDI

UMR GRED Montpellier

Tél (+33) 04 67 41 59 5 4

Email : moniquegherardi@ird.fr